

Résolument
Humain



LIVRE I : Du rassemblement.....

Depuis 1999 le législateur a accordé sa confiance au corps d'encadrement et d'application.

Les commissaires de police ne sont plus des procéduriers depuis fort longtemps.

Les officiers du corps de commandement, se cantonnent à superviser, à manager.

Pour autant les Organisations syndicales « dites » représentatives ne s'insurgent pas contre l'IRP = Indemnité de Responsabilité et de Performance que ces derniers perçoivent.

Pourtant les responsabilités sont assumées par les OPJ du CEA qui les portent à chaque GAV, PERQUISITION.....

Les performances, ce sont les nôtres, fruits d'un véritable travail de terrain, de renseignements, d'heures supplémentaires, souvent au détriment de la vie de famille.

Mais les OPJ du CEA ne sont pas associés à la part du gâteau.

Assez bons pour faire les procédures mais pas assez pour être récompensés à leur juste valeur.



La CFTC Police dit STOP

La mascarade est terminée. UNITE-SGP FO, ALLIANCE, UNSA, tous ont bien rigolé depuis 1999, personne n'a bougé. Soit ils se moquent de vous, soit ils sont incompetents (les 2 n'étant pas indissociables). Les OPJ du CEA doivent se regrouper en « CORPS CONSTITUE » et se battre pour que leur qualification, leurs compétences soient reconnues.

LA CFTC POLICE LE SYNDICAT DES OPJ DU CEA

Faites une colonne + et une colonne – et listez les avantages et inconvénients à exercer les responsabilités des OPJ du CEA. Manifestement il y a un problème. Dès lors qu'un

déséquilibre est constaté (surtout quand la balance penche du mauvais côté) il s'agit d'en tirer des conclusions :



- Absence de reconnaissance professionnelle.
- Indemnité trimestrielle égal à un pourboire.
- Formation continue inexistante.
- Réforme de la procédure pénale sans concertation avec ceux qui la pratiquent tous les jours : GAV, géolocalisation, audition libre ...
- Absence de soutien de l'administration.
- Responsabilité civile et pénale engagées.
- Protection fonctionnelle non adaptée à l'évolution de la société...

La liste est longue et non exhaustive malheureusement.

Malgré toutes ces contraintes nous continuons à nous inscrire dans la droite ligne de nos idéaux et valeurs républicaines que nous partageons dans le but de servir notre pays et que la justice soit rendue.

MOBILISONS-NOUS

21000 OPJ CEA sont titulaires de l'examen et personne ne nous entend!!!! Ou plutôt personne ne nous écoute car nous ne parlons pas d'une même voix. Créons un véritable « ESPRIT DE CORPS » ou chacun a son mot à dire. Recréons la « SOLIDARITE », portons-nous « ASSISTANCE, SOUTIEN »...

Des valeurs trop souvent oubliées par l'administration et les syndicats, bien qu'essentielles à notre bon fonctionnement

Des moyens de pression, nous en avons... Abstenons nous de remplir le CRE, véritable outil statistique permettant aux corps de commandement, de conception et de direction, de percevoir le fruit de NOS INVESTIGATIONS. Le CRE n'étant pas un acte de procédure, nous ne portons pas atteinte aux droits des victimes tout en continuant à exercer notre mission de service public.

LA CFTC POLICE VOUS INVITE A CONTACTER LE BUREAU NATIONAL
au **06 47 81 77 35** ou par mél opj@cftcpolice.net

DONNONS-NOUS, ENSEMBLE, LES MOYENS DE PARVENIR A NOTRE BUT.

LA CFTC POLICE
=
LE SYNDICAT DES OPJ DU CEA

CFTC-POLICE, 2 bis quai de la Mégisserie - 75001 PARIS